



L'an deux mille vingt et un le 21 du mois de janvier, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné Salle polyvalente à Champenoux à 18 heures 30 après convocation légale du 13 janvier, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants : M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane- M. CRESPIY Jean Claude – M. BARTHELEMY Philippe - Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude -M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude M. MOUGINET Dominique – M. MATHIEU Denis- M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. PITAUD Jonathan Mme HUART Sonia.

Procurations : M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – Mme CHERY Chantal à M. FRANCOIS Vincent – Madame CLAUDE Claudyne à Mme FRANCOIS Valérie – Madame JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. RAKONTONDRAMANITRA Haja à M. BARTHELEMY Philippe – M. JOLY Philippe à Mme LORETTE Delphine

L'assemblée dénombrait : **49 votants**

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents :42

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 49

Date d'affichage : le 26/01/2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 49

Contre :

Abstentions :

CT/PR

13/01/2021

RESSOURCES HUMAINES

Ouverture d'un poste au grade d'auxiliaire de puériculture principal 2^{nde} classe

Vu l'avis de principe du Comité technique

Claude THOMAS, président, propose d'ouvrir un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{nde} classe afin de pouvoir pallier le départ en disponibilité pour raison personnelle d'une auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe.

Le remplacement sur le même poste est impossible compte tenu du profil des postulants d'où la nécessité d'ouvrir ce poste.

Le mouvement sur le poste est le suivant :

OUVERTURE		Date effet
Grade	Horaire	
Auxiliaire de Puériculture principal de 2 ^{nde} classe	35 heures	01.01.2021

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de créer le poste conformément au tableau ci-dessous

OUVERTURE		Date effet
Grade	Horaire	
Auxiliaire de Puériculture principal de 2 ^{hde} classe	35 heures	01.01.2021

- **Précise** que les crédits ouverts au BP 2021 sont suffisants

Le Président,
Claude THOMAS

